

Réf: Dossier 216006

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KAWARA COMMUNICATION »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME BLACK  
MARKET PRES LA GARE SITO, Lot 120, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/04/2023 et enregistrés au CEPICI le 25/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KAWARA COMMUNICATION »

Objet : Vente de téléphone et accessoires; transfert d'argent; commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME BLACK  
MARKET PRES LA GARE SITO, Lot 120, Ilot 23

Dirigeant(s) M DIABATE AMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06018 du 05/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40397/GTCA/RC/2023 du 05/06/2023

